

ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL DU 19.12.2024

Président : Frédéric Mercier
Secrétaire : Aude Briand

1. Le président ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue.
Appel par la secrétaire : 22 membres sur 41 sont présents.

2. [Lecture du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024](#)
L'assemblée l'adopte tel que présenté.

3. [Démission\(s\) – Admission\(s\)](#)
M. Alexandre Mercier est membre démissionnaire.
Assermentation d'un nouveau membre, il s'agit de Cyril Monnier.

4. [Préavis 04/2024, budget communal 2025](#)

Frédéric Mercier lit le préavis de la Municipalité qui se résume ainsi :

Le budget 2024 comprend le coût de fonctionnement annuel de notre commune et les diverses charges imposées par le canton et les associations de communes. Suite à la nouvelle péréquation, les charges dans les domaines du social & de la police ont explosé, mais en retour nous recevons également plus de péréquation. Cependant, la municipalité faire remarquer que nous sommes une des communes du canton qui est déficitaire suite à ce changement.

Le budget communal pour l'année 2025 est arrêté comme suit

Total des dépenses	CHF 1'303'800.00
Total des recettes	CHF 1'275'350.00
Soit une perte de	CHF 28'450.00

Philippe Delisle membre de la commission de gestion présente un rapport favorable.

Questions

Steve Gottraux : pourquoi y a-t-il une telle augmentation ? *Réponse de la boursière, l'état de Vaud a mis au point une nouvelle péréquation et les paramètres ont complètement changé, les villes centres s'en sortent super bien, c'est une décision politique et on n'a pas le choix.*

Jürg Streit : qu'est-ce qu'il y a dans le poste transports publics. *Réponse de la boursière, c'est le rattachement à certaines lignes de train + le transport postal.*

Jean-Michel Plomb : qu'est-ce qu'on fait si toutes les années on est en déficit ? *Réponse de la boursière, le capital va diminuer, les impôts ont été calculés en conséquence, le budget est prudent. Il ne tient pas compte des rentrées extraordinaires (droits de mutation, impôt succession, etc.).*

Lionel Chevalley: la prévoyance sociale fait-elle aussi partie de la nouvelle péréquation ? *Réponse de la boursière, oui exactement.*

Cédric Bolay : rappelle qu'on devrait être vigilant en 2030. *Réponse de la boursière, oui en 2027, il y aura également des changements au niveau des taxes ordures, taxes égouts, etc.*

Mis aux voix :

Article 1 Le budget communal pour l'année 2025, est arrêté comme suit :

Total des dépenses	CHF 1'303'800.00
Total des recettes	CHF 1'275'350.00
Soit une perte de	CHF 28'450.00

Accepté à l'unanimité.

5. [Préavis 05/2024, demande de crédit pour la mise en place d'une borne hydrante et réfection du collecteur au Chemin du Laviau](#)

Frédéric Mercier lit le préavis de la Municipalité qui se résume ainsi :

La mise en place d'une borne hydrante au chemin du Laviau est plus que nécessaire, elle permettra de donner une sécurité contre l'incendie aux nouvelles constructions.

Au vu d'une nouvelle construction sur la parcelle 568, propriété concernée par le tracé du collecteur, il est nécessaire d'en modifier le parcours. De ce fait, un changement de tracé est tout indiqué en profitant de la même fouille que la conduite d'alimentation de la borne hydrante. Nous pouvons profiter de subventions de l'ECA pour la conduite sous pression et la fouille à hauteur de 40% ainsi que pour la borne hydrante à hauteur de 50%. Une subvention des améliorations foncières pour le collecteur et la fouille est également possible. Cette subvention est en attente de décision.

Philippe Delisle membre de la commission de gestion présente un rapport favorable.

Stéphane Barbey, municipal présente à l'assemblée un plan du cadastre pour expliquer les futurs travaux.

Questions

Cédric Bolay : quel système financier est préconisé est-ce par la trésorerie ou par emprunt bancaire ? *La Boursière explique que cela va dépendre de la suite des prévisions communales.*

Philippe Delisle : est-ce qu'une fouille est prévue par Swisscom ? *La Municipalité va les contacter pour voir si une synergie serait souhaitée durant ces travaux.*

Mis aux voix :

Article 1 D'autoriser la Municipalité à procéder à la mise en place d'une borne hydrante et de la réfection du collecteur au chemin du Laviau

Accepté à l'unanimité.

Article 2 : de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 100'000.--

Accepté à l'unanimité.

Article 3 : le financement de cet investissement sera assuré par le ménage courant et/ou par un emprunt bancaire au meilleur taux.

Accepté à l'unanimité.

6. [Communications de la Municipalité](#)

Sonia Tellenbach, municipale

En l'absence du Syndic elle lit les communications de la Municipalité :

Un nouveau panneau d'information au Couvert du Covet a été installé, ainsi qu'un grill et des chéneaux.

Le nombre d'élève continue d'augmenter tout comme le coût par élève, la Municipalité suit attentivement l'étude.

La construction scolaire à Yvonand est en statu quo par rapport à l'année dernière, la zone est toujours pas dézonée par le Canton. La rénovation de Brit 1 est en suspens jusqu'à connaissance de la décision du Canton sur la future construction.

La construction scolaire à Pomy est reportée d'environ 2 ans car la commune ne peut actuellement pas suivre avec les finances.

Sébastien Mercier, municipal

Le tuyau qui alimente la fontaine devant l'hôtel de Ville a été remplacé, car il avait une fuite.

Une formation sur les moyens d'extinction incendie, réanimation a été organisée en partenariat l'ECA.

Contrôle de l'abri PC par le Canton avec quelques travaux réalisés, il est maintenant conforme selon lettre reçue du Canton.

Il y a été procédé à l'évacuation du reste des branches à la déchetterie.

Jérôme Gottraux, municipal

Fait une présentation photo de l'état actuel du four à pain, un devis a été demandé à Artison sur Fribourg, env. CHF 80'000.-- à CHF 100'000.--. A Champtauraz le four a été réalisé par une entreprise française. La Municipalité étudie actuellement toutes les pistes possibles avec d'éventuelles subventions.

Si vous avez des panneaux solaires, l'ECA vous recommande aux propriétaires d'annoncer les installations des panneaux solaires pour que celles-ci soient couvertes en cas de sinistre.

Grande salle : le gaz de ville est en installation, on va recevoir prochainement une nouvelle machine pour faire le sol.

Dans les différents bâtiments communaux, il n'y a pas eu de mouvements de locataire.

Stéphane Barbey, municipal

Présentation des photos de l'installation des panneaux photovoltaïque à la STEP, coût final CHF 16'430.20 et à l'heure actuelle on a déjà économisé CHF1'200.-- de fourniture en énergie électrique.

Cand Landi a curé la canalisation d'eau pluviale au chemin du Laviau des blocs de calcaire ont été sortis, une suite est à prévoir.

Remplacement du collecteur entre le chemin du Moulin et le terrain de football, un manchon de conduite était plus emmanché, création d'une chambre de curage.

Eclairage public l'intensité a été modifiée, tous les lampadaires sont réglés à 50% - 20%, avec les nouveaux réglages on arrive à une économie d'énergie d'env. 83%, soit env. CHF 8'600.-- d'économie d'électricité.

7. Interventions individuelles

Philippe Delisle : demande ce qui a été entrepris avec le regard qui a été abimé en dessus de l'étang. *La Municipalité s'est approchée du locataire du terrain pour la remise en état.*

Steve Gottraux : où en est-on avec le projet AIMGF ?

L'assemblée est remerciée et la séance est levée à 21h18.

Le Président :
Frédéric Mercier

La Secrétaire :
Aude Briand